



Union Départementale

engagée, solidaire ▶

Communiqué UD CGT du Rhône

Ce sont mille cinq cent militant-es de la CGT qui sont venus soutenir Pierre Coquan (secrétaire de l'UD du Rhône) et Michel Catelin (membre du bureau de l'UL de Villefranche Sur Saône).

Les manifestants ont accompagné les militants de la CGT jusqu'à l'entrée de la cour d'appel de Lyon.

Les motivations politiques de l'avocate générale étaient évidentes: il y a une réelle volonté de museler les organisations syndicales, en particulier la CGT, en les obligeant à déclarer en préfecture la moindre distribution de tracts.

Mais les arguments manquent, et, les discours les plus sécuritaires ne peuvent tenir devant l'utilité sociale d'un syndicalisme libre de toute entrave.

La cour d'appel de Lyon se prononcera le 29 janvier prochain.

A la sortie de l'audience, les Camarades ont fait part de leur confiance en l'issue de cette affaire. Ils tiennent à souligner le travail de qualité effectué par notre avocat, François Dumoulin, du cabinet Antigone.

Ils ont donné rendez-vous le 6 février à 10h place des Brotteaux à tous les salariés du Rhône pour manifester dans les " beaux quartiers" et exiger une autre répartition des richesses : «Les salariés ne veulent plus payer le capital : ils veulent vivre des richesses qu'ils produisent».

Lyon, le 9 janvier 2014